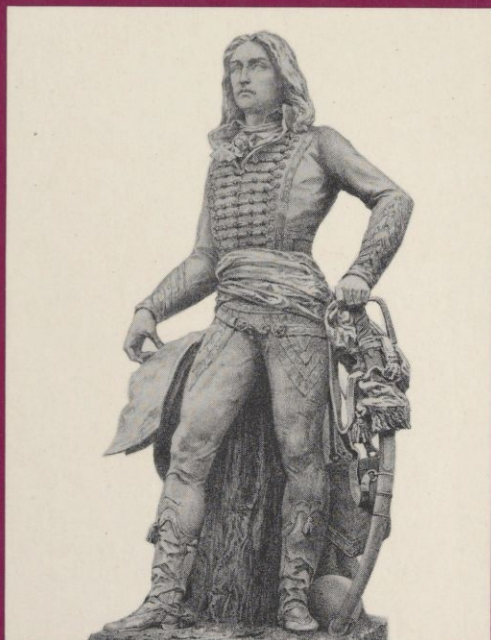


ROGER JOLY



HISTOIRE DE CHARTRES



Editions HORVATH - ROANNE

Roger DOLY

Histoire
de

HISTOIRE DE CHARTRES

Collection: Histoire des Villes de France

ÉDITIONS BOANNE
BOANNE-LYONNAIN

REPLYING TO THE CHAIRMAN

Roger JOLY

**Histoire
de
CHARTRES**

Collection: Histoire des Villes de France

ÉDITIONS HORVATH

ROANNE/LE COTEAU

Historie
de
CHARTRES

Directeur de publication : Gérard Tisserand

Maquette : Corinne POIRIEUX

© Editions Horvath, ZI les Etines, voie n° 1 sud, 42120 Le Coteau

ISBN 2-7171-0234-5

PRÉFACE

Il y aura bientôt quatre siècles qu'est parue la Parthénie de Sébastien Roulliard qui peut être considérée comme la première Histoire de Chartres imprimée. Le même dix-septième siècle a vu plusieurs curieux s'intéresser au passé de la ville au point de laisser des notes si précieuses que les siècles suivants n'ont pas craint de les publier. Ce fut le cas pour le chanoine J.-B. Souchet et Charles Challine. D'autres, comme Guillaume Bouvart, n'ont pas eu cet honneur, mais leur travail, resté manuscrit, a cependant été utilisé.

Le premier auteur qui ait publié une Histoire de Chartres a été Guillaume Doyen, géographe — on dirait aujourd'hui géomètre — et feudiste, c'est-à-dire versé dans le droit féodal, compétence qui lui était utile pour exercer sa profession mais qui le mit aussi à même de compiler bien des archives, ce dont il sut tirer le meilleur parti.

L'originalité de son travail est qu'il a fait une large part à l'histoire civile alors que ses prédécesseurs s'étaient intéressés surtout à l'église, au clergé et à la religion. En particulier, il n'a consacré que quelques pages de sa préface à la question des druides qui faisait, dans les ouvrages précédents, l'objet d'abondants chapitres.

Peu après, Vincent Chevard qui, comme maire de Chartres, eut l'honneur d'y proclamer la République en 1792, écrivit lui aussi une Histoire de Chartres nettement marquée par ses sentiments personnels vis-à-vis des privilégiés de l'Ancien Régime, mais aussi par son respect de l'ordre qui le conduisit à adhérer pleinement au régime du Premier Consul.

En 1834, Michel-Jean-François Ozeray dédia au duc d'Orléans son Histoire de la Cité des Carnutes et du pays chartrain, mais c'est à Eugène de Lépinois, arrivé dans notre ville par les hasards d'un mouvement dans l'administration des Hypothèques, que Chartres doit l'ouvrage monumental qui demeure la base de toute étude sérieuse. On reste confondu par l'ampleur de ce travail, publié en 1854-1858 par un homme qui n'avait été chartrain que peu d'années (de 1837 à 1845).

L'Histoire de Chartres de Lépinois s'arrête pratiquement avec l'Ancien Régime. Un autre maire de Chartres, Béthouart, profita de son passage à l'Hôtel-de-Ville pour extraire des archives municipales une foule de renseignements utiles concernant l'administration municipale entre 1789 et 1900.

Dans l'élan pédagogique propre à la III^e République et motivé par l'amour de sa ville, André Blondel publia en 1906 Chartres, petite histoire d'une vieille cité qui mettait à la portée d'un large public l'essentiel des connaissances élaborées par les érudits qui l'avaient précédé.

Le présent travail s'inscrit dans la même perspective. Il n'a d'autres prétentions que de mettre à la disposition du public actuel — et particulièrement des Chartrains de fraîche date — un condensé actualisé des travaux précédents et aussi des études ponctuelles, dispersées et d'un accès parfois malaisé, dont la bibliographie qui clôt ce volume ne donne qu'un aperçu.

C'est avec respect et gratitude que l'auteur dédie son travail à tous les chercheurs passés et contemporains qui lui ont permis de l'effectuer.



Frontispice de la Parthénie de Roulliard.

LES EVENEMENTS

CHAPITRE I

MILLE ANS D'INCERTITUDES

D'Autrikon à Chartres

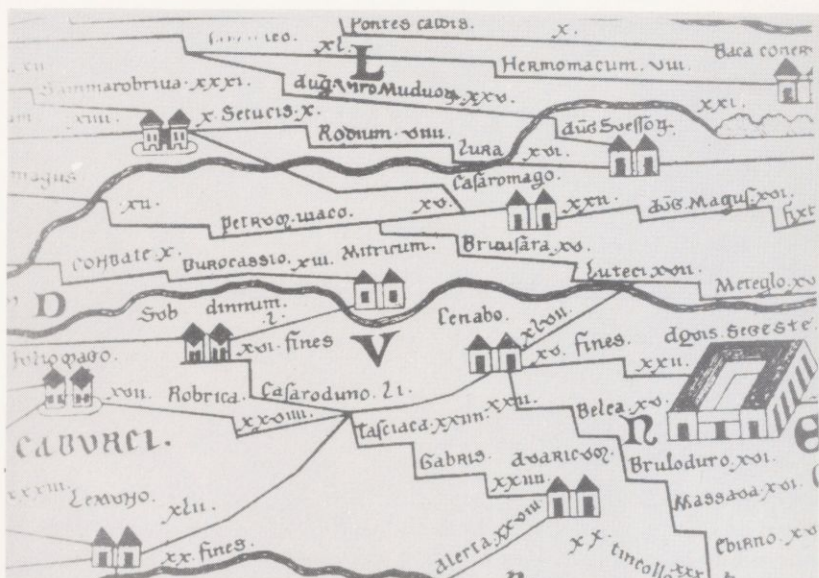
On trouve encore dans le pays chartrain, particulièrement dans la vallée de l'Eure, des témoins de la civilisation des mégalithes et dans le sous-sol de la ville même on a repéré quelques échantillons de l'industrie néolithique ; il serait cependant imprudent d'en conclure pour autant que le site de Chartres a été habité sans discontinuer depuis ces lointains millénaires ; toutefois une agglomération s'était constituée là avant même la venue des Romains en Gaule.

C'est une réalité attestée par les fouilles archéologiques alors que la plus ancienne mention connue du nom de la ville ne se rencontre que dans la *Géographie* de Claude Ptolémée, publiée à Alexandrie au second siècle de notre ère.

Chartres s'appelait alors Autrikon et était avec Kenabon (Orléans) l'une des deux principales villes des Carnutes dont le territoire s'étendait entre Seine et Loire, franchissant même cette dernière pour atteindre le Cher. Les riches terres agricoles de la Beauce constituaient une vaste clairière (c'est la signification du mot « beauce ») protégée par un épais rideau de forêts des voisins Senons à l'est et Aulerques à l'ouest.

La Table de Peutinger, carte routière schématique du monde romain dressée au troisième siècle, mentionne Autricum, reliée d'une part au Mans et à l'Aquitaine, d'autre part à Dreux et à l'estuaire de la Seine.

Vers le milieu du troisième siècle, on s'habitua à désigner la ville principale de chaque ancien peuple gaulois par le nom de ce peuple. Autricum était le chef-lieu de la « civitas carnotum », la cité des Carnutes. Par la suite, on trouve mentionné « Carnotes » qui évolua lentement vers la forme « Chartes » puis « Chartres » que l'on ne rencontre pas dans les textes avant le XII^e siècle.



Extrait de la table de Peutinger. Au centre du cliché, le dessin de deux tours percées d'une fenêtre marque la position de Mitricum (graphie fautive pour Autricum), entre Durocassio (Dreux) et Subdinnum (Le Mans). Au sud-est, Cenabo (Orléans).

La ville gauloise

Les particularités du site ont favorisé son occupation. Aux temps géologiques, la rivière d'Eure et un de ses affluents avaient entaillé le plateau calcaire, délimitant ainsi un promontoire élevé d'une trentaine de mètres, protégé naturellement sur ses deux flancs et qu'il suffit de barrer du côté du sud-ouest pour en parfaire la défense.

De l'affluent il ne reste qu'un ruisseau - dit des Vauroux - et qui se cache désormais dans une conduite souterraine car le ravin au fond duquel il coulait a été considérablement remblayé au XIX^e siècle pour y établir la gare du chemin de fer. La vallée de l'Eure, en revanche, est suffisamment large pour qu'y puissent serpenter trois bras dont un au moins a été creusé dans un but de défense (au XIV^e siècle). Un autre bras - le Petit Bouillon - fut peut-être aménagé en vue de drainer les bas-fonds dont la toponymie atteste qu'ils furent marécageux et de servir de dérivation au cours principal en cas de crue.

Autrikon peut se traduire : port sur l'Autura, nom préceltique de l'Eure.

Ainsi pouvons-nous imaginer la fonction de l'agglomération carnute : un marché établi au cœur d'une riche région agricole, où l'on embarquait le blé à destination de la Basse-Seine et qui prospérait sous la protection d'une citadelle.

Kenabon aussi était un port, et qui a mieux réussi qu'Autrikon, la Loire ayant un autre débit que l'Eure, mais ce site était dépourvu de défenses naturelles. Autrikon semble ainsi avoir été plus apte à remplir le rôle de capitale politique du territoire carnute. Cependant, César ne cite jamais son nom, pas même pour nous indiquer où résidait ce Tasgétios qu'il avait imposé comme roi aux Carnutes et qui, durant trois ans, parvint à maintenir son peuple en dehors du conflit avant de périr assassiné en 54 avant J.C., pas davantage lorsqu'il fait mettre à mort le « gutuater », ce ministre du culte carnute, instigateur de la révolte qui sombrera dans le désastre d'Alésia.

Rien ne nous reste de cette « ville » que quelques monnaies et des tessons de poterie ramassés dans de rares couches d'occupation évanouies par les terrassements. Impossible d'en décrire la configuration et difficile d'en préciser l'étendue. Seuls indices possibles, une dépression - peut-être naturelle - perpendiculaire au rebord du plateau, à une centaine de mètres au sud de la cathédrale, et que l'on commença à combler dès le début de la période gallo-romaine, et les traces d'un fossé, aperçues lors de terrassements au voisinage de la place Châtelet, pourraient marquer les limites du réduit fortifié.

Un fossé énigmatique

Au XIX^e siècle, on pouvait encore apercevoir les traces d'un important vallonement qui contournait la ville, du nord-ouest au sud-ouest, sur près de deux kilomètres. Ce mouvement de terrain, assurément artificiel, se présentait comme un fossé bordé de talus dont les crêtes parallèles paraissent avoir été distantes de plus de 40 mètres. On



Monnaies carnutes (Musée de Chartres).

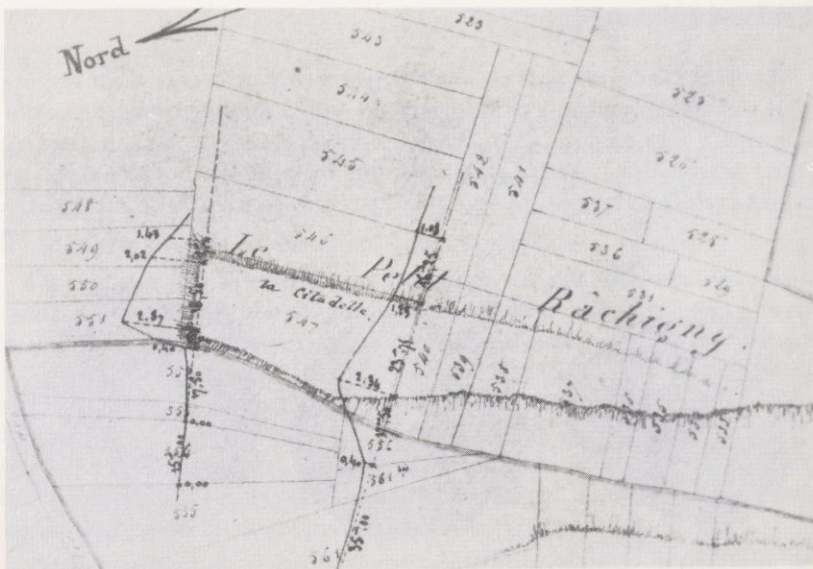
le suivait de la rue de Fresnay jusqu'aux abords de l'hôpital. Aujourd'hui, il n'est plus visible qu'en un lieu dit la Citadelle (depuis quand ?), immédiatement au sud de la rue de Rechèvres, là où cet ouvrage était le plus abrupt au moment de son relevé par Henri de Widranges vers 1850.

Ce dernier y avait vu, à tort, les vestiges d'un camp romain. Son raisonnement se fondait en partie sur une erreur de calcul dénoncée d'ailleurs presque aussitôt.

L'examen de la carte montre que cet ouvrage pouvait se prolonger dans les deux sens jusqu'à rejoindre l'Eure, au nord en un point nommé la Barre-des-Prés (dénouçant une antique défense) et au sud, en suivant la rue de Reverdy qui succède à un ancien chemin, dans le secteur de Saint-Martin-en-Val. Il aurait ainsi dessiné un arc de près de quatre kilomètres limitant un espace de quelque 250 hectares.

Il faut noter que cette limite n'a été atteinte ou dépassée par la zone urbanisée qu'à une période récente.

Historiquement, il n'est jamais fait mention de cet ouvrage si ce n'est qu'en 1438, devant la menace anglaise, on répara « les tranchées de Nicochet, Mautrou et Saint-Lubin ». Ces trois noms désignent les lieux où notre circonvallation recoupe les routes du Mans et de Châteaudun et l'ancien chemin des Comtesses.



La Citadelle (extrait du plan levé par de Widranges).

Mais, à cette époque, il ne pouvait s'agir que d'ouvrages avancés, la population étant hors d'état de pouvoir défendre dans son intégralité un périmètre aussi étendu.

A la lumière de théories récemment construites sur des observations multiples effectuées dans toute l'Europe occidentale, ne pourrait-on voir là une de ces enceintes protohistoriques dont la fonction semble avoir été plus symbolique ou juridique que défensive et qui marquerait ainsi l'antiquité et l'importance du site de Chartres. Seule une fouille archéologique, d'ailleurs particulièrement délicate, pourrait permettre de vérifier cette hypothèse.

Autrikon la Celtique devient Autricum la Romaine

La conquête achevée, la paix assurée et l'administration romaine mise en place (le territoire carnute appartenait à la Lyonnaise), Autrikon, de même que beaucoup d'autres villes gauloises, adopta certaines habitudes romaines touchant l'art de bâtir. Et, trois siècles durant, se développa une ville dont l'emprise atteignit presque les limites de l'espace urbain occupé à la veille de la dernière guerre.

A peu près partout à l'intérieur de ce périmètre, on rencontre en effet des témoignages plus ou moins spectaculaires de cette occupation.

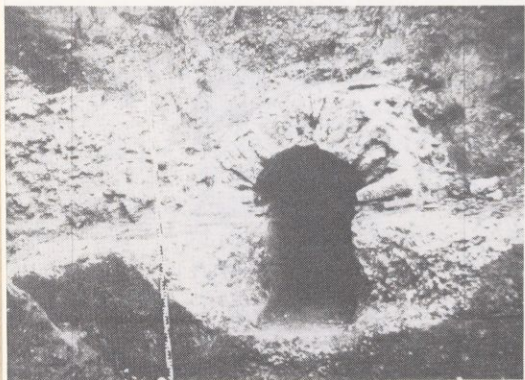
Les vestiges les plus importants ont été repérés aux abords de la cathédrale dont la crypte recèle des murs antiques qui ont imposé leur orientation à tous les édifices qui se sont succédé là. L'église Saint-André s'élève à l'emplacement d'un théâtre ou d'un amphithéâtre dont le tracé courbe influence toujours la topographie de ce quartier. Et les restes d'une très grande construction ont été signalés dans le faubourg Saint-Brice, près du point où les routes venant d'Orléans et de Blois franchissaient l'Eure.

Mais si les arpenteurs ont pu donner à des villes de plaine comme Orléans, le classique plan rectangulaire imité de celui des camps militaires, on peut supposer qu'ils ont été gênés à Chartres par les accidents de terrain et l'occupation préexistante. Ainsi, les rares alignements qu'il a été possible de reconstituer à partir des découvertes faites dans le sous-sol s'inscrivent mal dans un quadrillage rigoureux. De plus, les nombreuses destructions qu'a subies la ville au cours des âges ont bouleversé sa topographie au point qu'il est sans doute illusoire de vouloir retrouver dans la voirie actuelle des survivances du tracé antique.

Les quelques tronçons de murs soigneusement parementés qui ont été retrouvés semblent avoir appartenu à des édifices importants. Pour



Authepsa (sorte de bouilloire) en tôle de bronze, découverte lors des fouilles menées par l'Adauc sur un terrain proche de la rue des Grandes-Filles-Dieu en 1980. On ne connaissait alors qu'un autre exemplaire de cet objet. Datation encore non précisée (2^e-3^e siècle?) (photo Gesell).



Arrivée de l'aqueduc provenant d'Houdouenne (Commune de Verlès-Chartres) dans le bassin de la rue du Faubourg-la-Grappe, découvert en 1862 et remis au jour en 1980 (fouilles de l'Adauc). L'arrivée de l'autre aqueduc, provenant de Landelles, pouvait se faire dans le quartier de la place des Epars. Elle n'a pas été repérée précisément.

les maisons ordinaires, on se contentait le plus souvent d'élever des pans de bois hourdés en torchis et ce type de construction s'est perpétué jusqu'au XIX^e siècle parce qu'il a toujours été malaisé de se procurer sur place la pierre à bâtir. La médiocrité du matériau n'implique pas nécessairement une pauvreté de l'habitat puisqu'elle n'empêchait pas les enduits intérieurs d'être parfois décorés de fresques et certains sols recouverts de mosaïques. Mais dans les constructions modestes, ces sols sont souvent constitués d'apports successifs de terre à brique durcie par des feux allumés sur place. Pour la couverture, l'emploi de tuiles à rebords et de couvre-joints semi-cylindriques était d'usage courant.

Des vestiges d'hypocaustes ont été repérés en plusieurs endroits, attestant l'existence de thermes privés. Deux aqueducs, longs respectivement de 8 et 29 km, alimentaient en eau les deux rives de l'Eure et certains quartiers étaient desservis par des égouts.

Les voies publiques paraissent avoir été empierrées plutôt que dalées. Certaines d'entre elles étaient bordées de trottoirs abrités par des portiques.

Les emplacements de trois cimetières ont été, semble-t-il, identifiés dans les faubourgs est, sud et nord-ouest.

Les terrassements mettent fréquemment au jour des fosses-dépotoirs utilisées à l'époque gallo-romaine, mais la construction de la nouvelle préfecture a entraîné la destruction de plus d'une centaine de puits creusés dans l'argile à silex. Il paraît peu rationnel que l'on ait exécuté autant de forages — avec les difficultés que l'on imagine — dans la seule intention d'extraire de la pierre et d'enfouir des détritus, aussi on suppose qu'ils ont eu également une motivation culturelle ou votive, voire funéraire.

L'existence de certains artisanats est assurée par les découvertes et les observations archéologiques : poterie, tannerie, métallurgie, travail de l'os. Et la découverte de tessons et débris divers témoigne d'échanges commerciaux avec les centres de fabrication céramique du Massif central et de la Gaule belge, les carrières de marbre des Pyrénées et les vignobles méditerranéens.

L'Itinéraire de Peutinger ne donne pas une vue complète du réseau routier. Le Chartres gallo-romain était relié également à Sens. La communication avec Paris est moins assurée alors que des relations privilégiées semblent avoir existé avec l'autre capitale carnute, Orléans, et avec Bourges que l'on gagnait alors par Blois. Certes, les Romains n'avaient pas créé ce réseau de toutes pièces mais ils en avaient amélioré la structure.

On n'a, jusqu'ici, trouvé aucune trace d'une enceinte protégeant

cette ville, cette absence est d'ailleurs générale dans la Gaule du nord-ouest à l'époque du Haut-Empire.

La régression du Bas-Empire

Au milieu du III^e siècle, Autricum était la seconde ville de la IV^e Lyonnaise, après Agedincum (Sens). Vers 270, les Germains commencèrent à déferler sur la Gaule romaine. C'est, semble-t-il, à cette époque que la ville subit d'importantes destructions et il est naturel de voir là un rapport de cause à effet bien qu'aucun document historique n'en fournisse l'assurance. Des quartiers entiers furent abandonnés. Par la suite, leur emplacement fut mis en culture après récupération des matériaux de construction. Des voies publiques, maintenues en



Voie antique découverte place des Halles en 1979 lors des fouilles menées par l'Adauc avant les travaux de creusement du parking. Cette voie qui existait dès les débuts de l'époque gallo-romaine est restée en usage après la destruction des bâtiments riverains avant que tout le quartier soit remis en culture.

service quelque temps encore, disparurent à leur tour sous des apports de terre arable.

La régression paraît avoir affecté toute la périphérie alors que l'activité dut se maintenir sur le bord du plateau, pour des raisons stratégiques, et sur les rives de l'Eure, pour cause économique. Ce phénomène a touché la plupart des villes gauloises où, le plus souvent, une enceinte a été édifiée à l'aide de matériaux récupérés pour protéger les quartiers conservés. C'est le cas à Orléans, Tours, Le Mans, etc.

Plusieurs tracés possibles pour une telle enceinte ont été proposés, qui utilisent tous le rebord du plateau, souligné aujourd'hui encore par de puissants murs de soutènement. Mais aucun d'eux ne présente les caractéristiques des fortifications élevées en cette période. Des travaux exécutés à différentes époques ont modifié le relief en rectifiant la pente de la dénivellation. Ils peuvent avoir détruit ou enfoui les fondations du mur antique. On a voulu lui identifier le mur existant dans la crypte de la cathédrale ; cette opinion a été contestée par des arguments mettant en cause son aspect et son emplacement. On a cru le rencontrer, en 1955, dans les jardins du lycée Marceau, en 1976, au-dessus du cloître Saint-André. Ce ne sont que des suppositions susceptibles des mêmes critiques. Et du côté de la plaine, aucune découverte n'est encore venue confirmer une seule des hypothèses avancées.

On invoque souvent un texte rédigé vers 1060 par le moine Paul, un religieux de l'abbaye Saint-Père, qui prétend que Chartres « jadis assiégée pendant dix ans par Jules César, était bâtie en pierres de taille énormes, munie de hautes tours et, pour cette raison, nommée la Ville des Pierres, bénéficiant de la commodité d'aqueducs et bien pourvue de voies souterraines par où lui parvenaient toutes choses indispensables ».

Or, le moine Paul semble avoir eu beaucoup d'imagination : Chartres n'a jamais eu à soutenir un siège de dix ans contre les assauts de César et ces souterrains d'approvisionnement ne sont vraisemblablement que des égouts, des marnières ou des caves. Quant à l'appellation de « Ville des Pierres » (« *Urbs lapidum* » dans le texte), ce peut être une interprétation de *civitas carnutum* par laquelle on désignait la ville au Bas-Empire, le moine Paul - ou son inspirateur-ayant pu savoir que le radical gaulois « carn » a effectivement le sens de « pierre ».

Une *Vie de saint Martin* écrite vers 470 par Paulin de Périgueux prétend que lors de la venue du saint à la fin du IV^e siècle, les murs de Chartres (*carnotena moenia*) gisent (*jacent*) dans les champs. Cette précision situe ces murs assez loin du centre et pourrait correspondre davantage aux restes d'une hypothétique fortification du Haut-Empire. Mais quelle valeur documentaire faut-il accorder à un texte poétique ? Ces murs en ruine ne sont-ils pas les vestiges de destructions

opérées dans les faubourgs au III^e siècle ? On songe, par exemple, aux murs épais retrouvés vers 1900 dans les dépendances de l'hospice Saint-Brice et qui n'appartenaient certainement pas à une enceinte urbaine.

Ainsi, tant qu'aucune découverte probante n'aura été faite, en est-on réduit aux conjectures. La ville et la population avaient-elles été si éprouvées que les ressources firent défaut pour édifier une enceinte maçonnée complète ? Se contenta-t-on d'élever, au moins par place, un retranchement en terre et en bois qui n'aurait guère laissé de traces ? Récupéra-t-on si bien les matériaux, par la suite, que tout vestige ait été effacé ?

Quoi qu'il en soit, la ville ainsi diminuée ne pouvait plus jouer son rôle de capitale de tout le pays carnute ; dans la première moitié du IV^e siècle, Kenabon, devenue Genabum, et le territoire environnant furent détachés de la *civitas carnutum* pour former la *civitas aurelianorum* qui a donné son nom à Orléans.

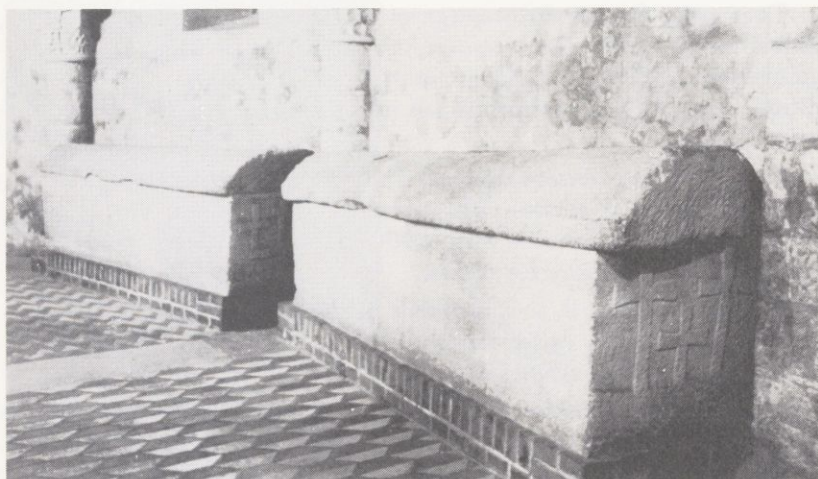
Les débuts du christianisme

On lira plus loin comment s'étaient formées les traditions qui prétendaient retracer les origines du culte marial en pays chartrain. La fragilité du fondement historique de ces pieuses légendes est aujourd'hui bien admise. C'est seulement aux XV^e ou XVI^e siècles que l'on s'est avisé d'y faire intervenir les druides. Et si le clergé local a longtemps rompu des lances en faveur de l'apostolicité de l'église de Chartres (c'est-à-dire de sa fondation du vivant même des premiers disciples du Christ), il n'est plus mis en doute aujourd'hui que le christianisme parvint chez les Carnutes seulement à la fin du III^e siècle.

La *Vieille Chronique*, rédigée à la fin du XIV^e siècle, fournit une liste des évêques qui auraient administré le diocèse depuis les origines. En rectifiant les dates qu'elle indique, on peut tenir pour vraisemblable que le premier évêque chartrain s'appelait Aventin et qu'il fut désigné vers 340.

Sans doute existait-il déjà une communauté chrétienne se réunissant plus ou moins clandestinement dans un faubourg discret : peut-être dans la vallée, près du cimetière du sud, là où s'élèverait par la suite Saint-Martin-au-Val, l'un des lieux de sépultures des premiers évêques, ou encore près d'une autre nécropole, sur la colline sacrée païenne, le « sanctus caraunus » devenu, on le verra, Saint-Chéron.

Mais l'Edit de Milan, promulgué en 313, avait donné droit de cité à la religion chrétienne, aussi il est probable que du temps d'Aventin une église put être établie dans la ville même. On peut même le tenir



Sarcophages mérovingiens dans la crypte de Saint-Martin-au-Val.

pour certain à la fin du IV^e siècle, après que l'empereur Théodose eût proclamé le christianisme religion d'Etat. L'évêque était alors Valentin, cité comme ayant accueilli saint Martin de Tours lors d'un de ses passages.

Dans la liste des évêques donnée par la *Vieille Chronique*, on a contesté la présence, aux quatrième et cinquième rangs, d'un saint Martin, dit le Blanc, et d'un saint Aignan qui seraient à peu près contemporains, coïncidence troublante, de saint Martin de Tours et saint Aignan d'Orléans. On montra cependant longtemps le sarcophage de saint Martin le Blanc dans la crypte de Saint-Martin-au-Val et l'église Saint-Aignan prétendait conserver les reliques de l'évêque chartrain dont elle porte le nom et qui l'aurait fondée. Il est difficile aujourd'hui de juger de la validité de ces preuves.

La première cathédrale

Comme en d'autres villes épiscopales, il paraît avoir existé à Chartres plusieurs édifices constituant un groupe cathédral et ayant des fonctions spécialisées. La présence des fonts dans la galerie sud de la crypte actuelle a fait soupçonner que le baptistère primitif se trouvait non loin de là alors que d'autres le situent plus volontiers au nord du sanctuaire, au voisinage du puits des Saints-Forts mis en scène dans la *Vieille Chronique*.

Tout près, l'église Saint-Serge et Saint-Bacche, démolie en 1703, existait déjà au VI^e siècle, puisque c'est là que l'on a trouvé le sarcophage du saint évêque Calétric, mort vers 575. Au sud, l'église Saint-Etienne pourrait, en raison de son patronage, avoir aussi une origine très ancienne.

On rencontrait encore, près de l'angle ouest du parvis actuel, une chapelle Sainte-Même qui passait pour la plus ancienne des églises de Chartres. Elle fut démolie vers 1790 alors qu'elle servait depuis longtemps de magasin pour les grains.

Peut-être existe-t-il, sous le chœur de la cathédrale actuelle, des vestiges de la première église construite en ce lieu, à proximité des restes d'imposants murs antiques dont on ignore la destination primitive.

Des fouilles effectuées en 1962 à l'emplacement de Saint-Serge et Saint-Bacche ont mis au jour les restes de plusieurs églises bâties successivement au-dessus de murs d'époque gallo-romaine. L'église du VI^e siècle n'a pas été identifiée formellement. On ne sait donc s'il convient de lui attribuer un mur solidement et soigneusement construit avec des matériaux de récupération. Dans l'affirmative, ce serait là un précieux témoignage de la qualité des constructions religieuses du Bas-Empire.

« L'usage de désigner une église sous le nom d'un saint n'apparaît que dans la seconde moitié du VI^e siècle et ne sera d'ailleurs généralisé quant au groupe épiscopal que lors de son développement ultime » écrit dom Boland. Il n'est donc pas possible d'assurer que la cathédrale de Chartres a été fondée en l'honneur de la Vierge. Cette invocation a pu être choisie tardivement. Il faut par ailleurs remarquer que la dédicace de cette église se célèbre le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame. Cela signifie que la communauté chartraine entendait marquer plus particulièrement la naissance de la Vierge, *future mère du Christ*. C'est le sens de l'expression « *Virgini pariturae* », « A la Vierge qui enfantera ». Un tel choix se justifie si l'on considère que la naissance de Marie constitue un point de départ possible de l'histoire du christianisme. (D'autres remonteront plus loin encore en sollicitant le patronage de sainte Anne, mère de la Vierge). Il témoigne de la vitalité de la communauté chrétienne chartraine et de son désir de donner à son église une certaine prééminence. Ainsi, les tentatives pour expliquer la dévotion chartraine à la Vierge, future mère du Christ, par sa substitution au culte païen d'une déesse mère hypothétique sont non seulement gratuites, mais inutiles.



Statue de saint Laumer au portail sud de la cathédrale.

Au temps de Clovis et de ses fils

A partir du règne de l'empereur Julien l'Apostat, vers 360, la Gaule voit s'installer des Germains, soit comme fédérés, vivant sous leurs propres lois, soit comme lètes, avec un statut semi-libre, tous ayant le devoir de participer à la défense du territoire. C'est ainsi que la « civitas aurelianorum » recevra des Alains (le nom du bourg d'Allaines en est un souvenir) tandis que Chartres sera la résidence d'un préfet de lètes Teutons.

Ce peuplement devient si important qu'en 476, lorsque le chef barbare Odoacre dépose le dernier empereur, il ne reste plus en Gaule qu'un territoire exigu, proche de la Seine, placé sous l'autorité d'un romain, Syagrius. En 486, celui-ci est vaincu par Clovis. Chartres est donc une des dernières villes ayant connu l'administration romaine.

Une *Vie de saint Laumer* rapporte que ce saint naquit « à l'époque où l'armée des Francs élevait des retranchements autour de Chartres ». La date de cette naissance n'est pas sûre et on ne peut affirmer qu'elle correspond à la conquête du pays chartrain par Clovis. On ignore même si ces ouvrages furent faits pour investir la ville ou pour la protéger.

L'administration ecclésiastique, calquée sur l'administration impériale, subsista en Gaule centrale après la disparition de cette dernière. Et Clovis fit preuve d'intelligence politique en se conciliant le clergé.

Saint Solenne, évêque de Chartres, fut un des trois prélats qu'il choisit pour l'instruire dans la foi de Clotilde.

Après la mort de Clovis, le pays chartrain changea fréquemment de maître au hasard des héritages, des alliances, des partages et des spoliations. Trois de ses fils, Clodomir, Chilpéric et Clotaire le possédèrent successivement. Le même scénario fût joué par les fils de ce dernier, Caribert, Sigebert puis Gontran qui disputa Chartres à son neveu Chilpéric, fils de Sigebert, après que celui-ci fût tombé sous les coups des assassins stipendiés par Chilpéric, le quatrième fils de Clotaire.

Chilpéric mort, son fils Thierry, roi de Bourgogne, dut conquérir son héritage dont Clotaire II, fils de Chilpéric, s'était emparé. C'est ainsi qu'en 600 ou 603, il mit le siège devant Chartres. Pour réduire la ville à merci, Thierry aurait fait couper les aqueducs, anecdote qui demanderait vérification. L'évêque Béthaire, capturé par ruse et traîné au camp du vainqueur, aurait, par sa force de caractère, gagné le respect de Thierry et obtenu la sauvegarde de la ville.

Clotaire parvint, après la mort de Thierry, à rassembler tout le royaume franc au prix d'importantes concessions qui laissaient une autonomie appréciable aux pouvoirs locaux. Il avait fait de Béthaire son chapelain.

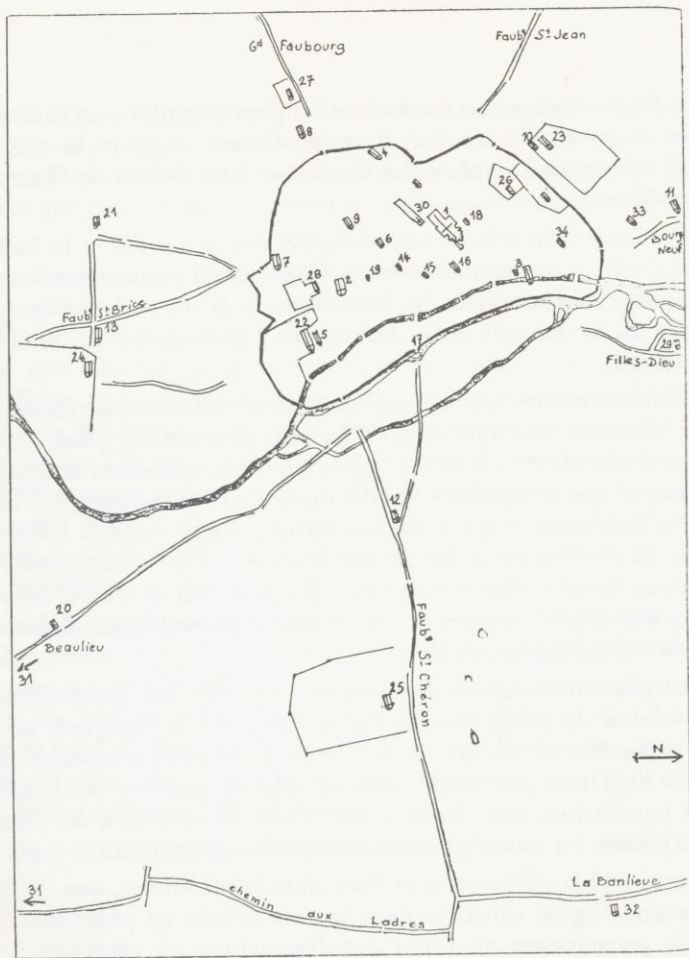
La marque de l'église

L'anecdote de Béthaire négociant la capitulation de la ville laisse penser que l'évêque disposait aussi de pouvoirs civils et militaires, au moins dans le cadre de la ville. Mais c'est dans un autre domaine que se marqua alors la puissance de l'Eglise.

En effet, un grand nombre de fondations religieuses faites à cette époque ont durablement marqué le paysage chartrain tant en altérant ce qui subsistait des structures de l'urbanisme romain (ainsi, Saint Serge et Saint-Bacche bâtie sur l'emprise d'une voie publique) qu'en imposant de nouveaux modèles lors de la reconquête de la périphérie.

Les sources manquent pour établir une chronologie précise de ces fondations. De trop rares données archéologiques, la mode qui présida aux dédicaces, des traditions mal contrôlées nous sont d'un faible secours pour pallier cette carence.

Après le groupe cathédral et Saint-Aignan, considérée comme la plus vieille église paroissiale, les plus anciennes églises de la ville pourraient être Saint-André, prieuré fondé, dit-on, par l'évêque saint Aignan, et Saint-Martin-le-Viandier (c'est-à-dire le Génèreux) élevée en hommage à la charité bien connue de l'évêque de Tours.



Implantation des églises chartraines des origines jusqu'au XVI^e siècle. La date entre parenthèses est celle de la fondation, souvent hypothétique. Eventuellement, une seconde date indique la destruction si celle-ci s'est produite avant la période révolutionnaire.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Cathédrale.</p> <p>Eglise paroissiales :</p> <p>2. Saint-Aignan (V^e ?).</p> <p>3. Saint-André et Saint-Nicolas (avant le XI^e).</p> <p>4. Sainte-Foy (fin XI^e).</p> <p>5. Saint-Hilaire (XI^e ?).</p> <p>6. Saint-Martin-le-Viardier (V^e ?).</p> <p>7. Saint-Michel (X^e).</p> <p>8. Saint-Saturnin (XI^e-1357) Saint-Thomas (fin XII^e-1568).</p> <p>9. Saint-Saturnin (1418).</p> <p>10. La Madeleine de Saint-Jean (XI^e ?-1568).</p> <p>11. Saint-Maurice (VI^e).</p> <p>12. Saint-Barthélémy (XI^e).</p> <p>13. Saint-Brice.</p> <p>Chapelle et prieurés :</p> <p>14. Saint-Blanchard (dans le château).</p> <p>15. Saint-Eman (VIII^e ?).</p> <p>16. Saint-Etienne (avant le XI^e), puis Saint-Jean (1569).</p> <p>17. Saint-Fiacre et Saint-Pantaléon (sur la Porte-Guillaume) (XIII^e).</p> <p>18. Saint-Serge et Saint-Bacche (avant 575), puis Saint-Nicolas-au-Cloître.</p> | <p>19. Saint-Vincent (XI^e).</p> <p>20. La Madeleine du Petit-Beaulieu (1094).</p> <p>21. Saint-Lubin-des-Vignes (VIII^e ?), puis Capucins (1585-1663).</p> <p>Couvents :</p> <p>22. Saint-Père-en-Vallée (VII^e).</p> <p>23. Saint-Jean-en-Vallée (1020-1568).</p> <p>24. Saint-Martin-au-Val (V^e ?) puis Capucins (1663).</p> <p>25. Saint-Chéron (VI^e).</p> <p>26. Templiers, puis Chevaliers de Malte (1312), puis Carmélites (1656).</p> <p>27. Cordeliers (1231-1568).</p> <p>28. Cordeliers (1569).</p> <p>29. Saint-Jean-des-Filles-Dieu (1239).</p> <p>Etablissements hospitaliers :</p> <p>30. Hôtel-Dieu (IX^e ?).</p> <p>31. Maladrerie de la Madeleine du Grand-Beaulieu (1054), puis Séminaire (1659).</p> <p>32. Maladrerie de Saint-Georges de la Bonlieue (début XIII^e).</p> <p>33. Hospice des Aveugles de Saint-Julien (1293-1568).</p> <p>34. Saint-Julien (1568).</p> |
|---|---|

Dans les faubourgs, les fondations les plus antiques sont incontestablement Saint-Martin-au-Val dont on discute toujours la titulature (doit-elle son nom à l'apôtre des Gaules ou à un évêque de Chartres ?) et Saint-Chéron.

L'église Saint-Maurice aurait desservi dès le VI^e siècle la banlieue nord et l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée existait certainement au VII^e siècle puisqu'elle bénéficia des libéralités de la reine Bathilde, épouse de Clovis II. Le prieuré Saint-Lubin-des-Vignes aurait été fondé à la même époque.

Les établissements monastiques paraissent s'être implantés dans des espaces libres ou peu habités mais ils sont devenus des pôles d'attraction et ont constitué le noyau d'agglomérations nouvelles, bourgs, puis paroisses, ce qui nécessitera l'édification d'autres églises pour les besoins des habitants. C'est ainsi que Saint-Hilaire viendra s'élever au flanc de Saint-Père-en-Vallée, Saint-Nicolas, connu d'abord sous l'invocation de Saint-Gilles et Saint-Leu, à côté de Saint-André, Saint-Bathélemy non loin de Saint-Chéron, et bien plus tard, Saint-Brice sur le parvis de Saint-Martin-au-Val.

Quant aux autres églises paroissiales (Saint-Michel, Saint-Saturnin, La Madeleine de Saint-Jean et Sainte-Foy) qui, à l'origine, se trouvaient extra-muros, on ignore si leur implantation a répondu à une demande exprimée par une population déjà en place ou, au contraire, si cette population, sans doute essentiellement servile, a été incitée à venir exploiter les terres qui en constituaient la dotation.

Construite plus solidement, et donc plus durablement, que l'habitat environnant, l'église constitue dans le tissu urbain un point fort assurant une permanence au cours des destructions et reconstructions. Ainsi Saint-Michel, fondée au plus tard au X^e siècle et Sainte-Foy, attestée au début du XI^e, guideront le tracé de l'enceinte sud-ouest construite à la fin du XII^e.

Peu d'églises disparaîtront avant la période révolutionnaire et il faudra des nécessités militaires pour transférer intra-muros Saint-Saturnin, au début de la Guerre de Cent Ans, et supprimer la Madeleine de Saint-Jean, après le siège de 1568.

Chartres à l'heure carolingienne

Nous ignorons si la cathédrale primitive existait encore lorsqu'en 743 Hunald d'Aquitaine, en révolte contre Pépin et Carloman, les fils du Maire du palais Charles-Martel, incendia la ville « sans épargner l'église consacrée à la Mère de Dieu » (selon les *Annales de Metz*). C'est peut-être en guise de dédommagement que ces princes firent don à l'église de Chartres d'une partie de la forêt d'Yveline, don confirmé en

768 par Pépin-le-Bref devenu roi. Peut-on en conclure que la cathédrale fut alors reconstruite en bois ? Parmi les fondations actuellement connues dans le sous-sol de la cathédrale, il ne semble pas s'en trouver qui pourraient appartenir à une reconstruction opérée au VIII^e siècle.

Si la Renaissance carolingienne exerça ses bienfaits à Chartres, nous n'en avons qu'une faible connaissance, à travers le prisme déformant des chroniques du moine Paul qui prétend qu'au IX^e siècle Chartres « était une ville très peuplée et la plus riche des villes de la Neustrie, très célèbre par la hauteur de ses murailles, la beauté de ses édifices et la culture des Beaux-Arts ». Elle avait au moins une certaine importance puisqu'elle fut le théâtre de deux épisodes des luttes que les fils de Charlemagne, imitant ceux de Clovis, se livrèrent pour le pouvoir. Peu après 840, Lothaire y concentra ses forces avant d'attaquer Charles-le-Chauve et en 849 un plaid fut convoqué par ce dernier, dans la cathédrale, pour juger son neveu Charles.

Le clergé conservait le monopole de l'instruction et l'administration carolingienne utilisait ses compétences. Lorsque la Beauce se trouva menacée par les pirates Vikings, l'évêque Hélie reçut mission de renforcer les troupes qu'il avait la charge d'entretenir. Il n'hésita pas pour ce faire à chasser les religieux de Saint-Père et les moniales de Lèves qui refusaient de contribuer aux dépenses militaires et fit distribuer leurs biens aux chefs de ses soldats.

Malgré leur brutalité, ces précautions allaient se révéler insuffisantes.

Les Normands

En effet, si les « hommes du Nord » purent être tenus à l'écart durant une dizaine d'années, leur audace s'accrut à partir de 855, où ils ravagèrent le Perche. Dans la nuit du 12 juin 858, sous la conduite du chef Hasting, ils parvinrent à s'emparer de la ville de Chartres qu'ils incendièrent et ruinèrent et dont ils massacrèrent une partie de la population après avoir dévasté et pillé tous les environs.

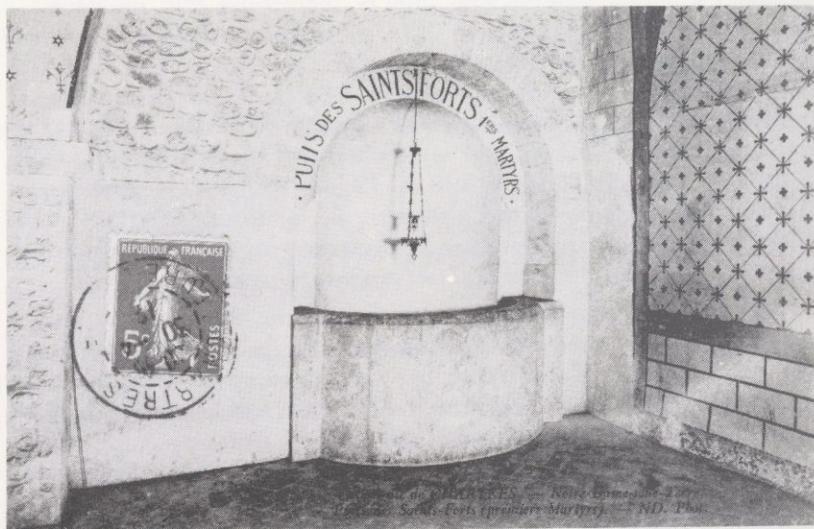
Il existe différentes versions de cet événement. Pour les uns, les pirates avaient remonté la Seine à la rame d'où ils avaient gagné Chartres sans qu'on précise si c'était par voie d'eau ou de terre. Pour les autres, ils avaient laissé leurs navires à Dives, sur la côte normande. La ville fut-elle emportée d'assaut, par surprise, voire par ruse ? Était-elle vraiment pourvue de cette solide enceinte que le moine Paul décrit par ouï-dire ? On a vu que l'on ne possède aucune certitude quant à l'existence d'une fortification du Bas-Empire. De plus, on ignore en quoi consistaient les travaux de circonvallation exécutés au début du

VI^e siècle et quelles avaient été les conséquences du sac de la ville par Hunald d'Aquitaine.

Il se pourrait aussi que la ville ait disposé d'une garnison insuffisante, soit que les hommes aient été utilisés ailleurs, à pourchasser une autre bande de pillards, soit qu'ils aient déjà subi des pertes importantes dans des opérations antérieures, soit enfin que les effectifs n'aient pu se reconstituer depuis une famine survenue au temps de l'épiscopat d'Hélie et qui causa tant de victimes « qu'à peine il restait assez de monde pour enterrer les corps morts ».

Selon certaines sources, les vainqueurs n'auraient pas joui longtemps de leur butin car ils auraient été rejoints et massacrés par des troupes au service du roi Charles. Mais les Chartrains avaient subi des pertes considérables. L'évêque Frothold était mort, massacré dans son église, ou peut-être noyé dans l'Eure en tentant de s'échapper. De retour dans la ville incendiée, les survivants, après avoir rassemblé les restes calcinés des victimes les auraient précipités dans un puits existant dans la cathédrale et appelé depuis le « Lieu fort » « parce que les mérites de leurs cendres y faisaient beaucoup de miracles » précise le moine Paul.

L'épisode du martyr des chrétiens que l'on trouve dans la *Passion de saint Savinien* pourrait être une adaptation de cette tradition.



Le puits des Saints-Forts.

Roger JOLY

Roger Joly, enseignant aujourd'hui en retraite, est un Chartrain de toujours.

Longtemps secrétaire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, il a été élu conseiller municipal en 1977 et s'est vu confier la responsabilité de l'urbanisme et de la rénovation de la ville ancienne.

Pour lui, l'histoire locale est le moyen de rendre vivantes les vieilles pierres et de participer ainsi plus intensément à l'existence de la cité, un moyen aussi de mieux comprendre l'histoire nationale.



DÉJA PARU DANS CETTE COLLECTION :

HISTOIRE D'ANNONAY, par Bernard RÉMY
HISTOIRE D'AUCH, par Maurice BORDES
HISTOIRE DE CHALON-SUR-SAÔNE, par René PRETET
HISTOIRE DE CHÂTEAUX, par Gérard COULON
LES GRANDES HEURES DE MONTARGIS, par Paul GACHE
HISTOIRE DE LA VILLE DE MONTBÉLIARD, par Jean-Claude VOISIN
HISTOIRE DE PRIVAS, par Jean-Pierre IMBERT
HISTOIRE DU PUY, par Auguste RIVET
HISTOIRE DE STRASBOURG, par Marie-Christine PERILLON
HISTOIRE DE TARBES, par Jean-François SOULET
HISTOIRE DE VALENCE, par René BORNECQUE
HISTOIRE DE VIENNE, par André PELLETIER
VERSAILLES, VILLE ROYALE, par Jacques LEVRON

EN COURS DE PARUTION :

HISTOIRE DE BOURGES
HISTOIRE DE CHÂLONS-SUR-MARNE
HISTOIRE DE DÔLE
HISTOIRE D'ORLÉANS en 3 volumes

Prix : 136 F. T.T.C.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

